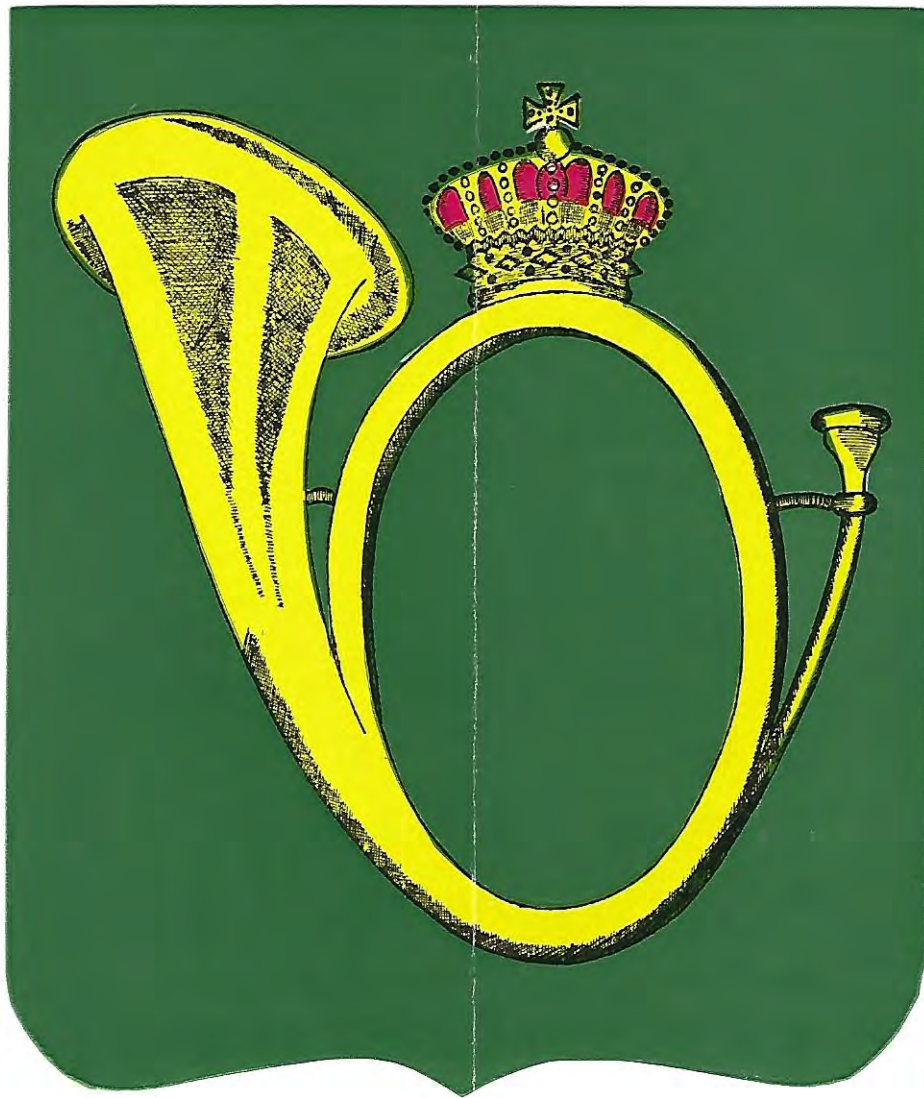


Le Cor de Chasse N° 6

LE COR DE CHASSE

BULLETIN PERIODIQUE
DE L'AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



DE JACHTHOORN

PERIODISCH TIJDSCHRIFT
VAN DE NATIONALE VERENIGING DER JAGERS TE VOET

Décembre 1970

N° 6

Le Cor de Chasse

Bulletin périodique de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied.

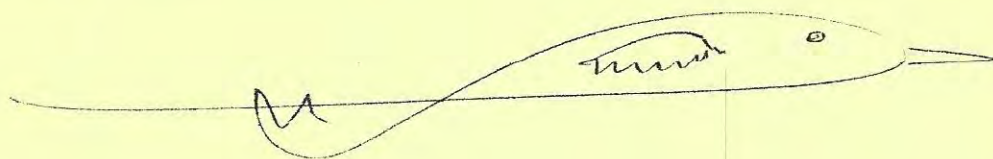
Rédaction : rue Spinois, 144 - 6000 CHARLEROI

S O M M A I R E

I N H O U D

Pages

- Voeux - NOEL - NOUVEL AN	2
- Le décès du Général CHARLES de GAULLE	3
- Bilan 1970	4 à 8
- Fastes du 2 Ch	9 - 10
- Divers	11
- Biographie - Major AEM GINTON	12 à 14
- Notre grande famille est en deuil	15
- Assemblée générale	16



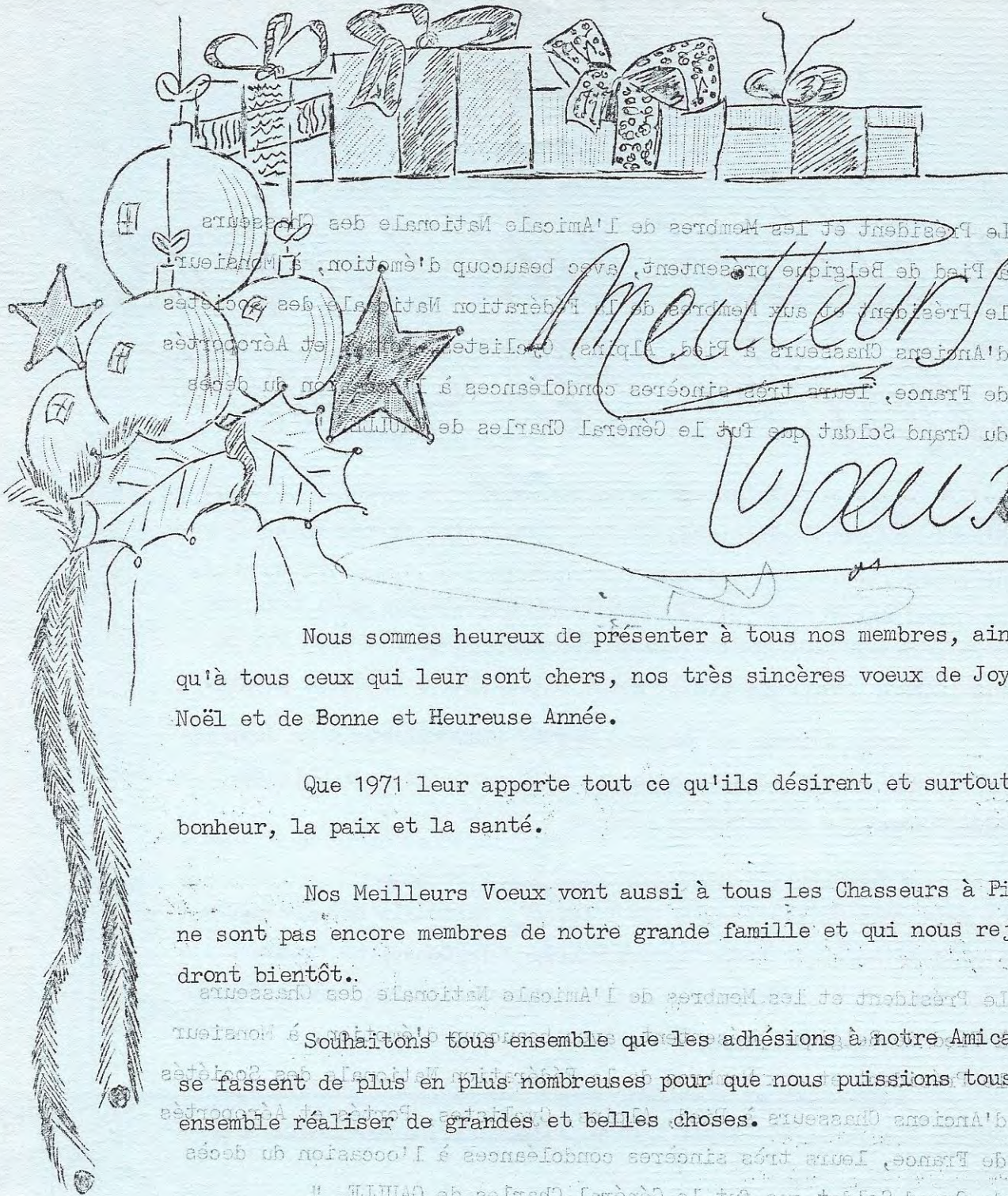
De Jacht hoorn

Periodisch tijdschrift van de Nationale Vereniging der Jagers te Voet

Redactie : rue Spinois, 144 - 6000 CHARLEROI

December 1970

N° 6



Meilleurs Voeux

Nous sommes heureux de présenter à tous nos membres, ainsi qu'à tous ceux qui leur sont chers, nos très sincères vœux de Joyeux Noël et de Bonne et Heureuse Année.

Que 1971 leur apporte tout ce qu'ils désirent et surtout le bonheur, la paix et la santé.

Nos Meilleurs Vœux vont aussi à tous les Chasseurs à Pied qui ne sont pas encore membres de notre grande famille et qui nous rejoindront bientôt..

Souhaitons tous ensemble que les adhésions à notre Amicale se fassent de plus en plus nombreuses pour que nous puissions tous ensemble réaliser de grandes et belles choses.

Le Conseil d'Administration.

De décès du Général Charles de Gaulle

Tout le monde ne partageait pas ses idées, mais même ses adversaires les plus irréductibles ont reconnu qu'il avait été un Grand Soldat. L'hommage que le monde entier lui a rendu le prouve.


Notre Amicale ne pouvait rester indifférente à sa disparition ; aussi vous trouverez ci-dessous le texte de deux messages envoyés par notre Président à l'annonce de sa mort :

A Monsieur le Consul de France à CHARLEROI

" Le Président et les Membres de l'Amicale Nationale des Chasseurs
" à Pied de Belgique présentent à Monsieur le Consul de France à
" CHARLEROI et à la Colonie Française, leurs sincères condoléances
" à l'occasion du décès du Général Charles de GAULLE. "

A Monsieur le Président de la Fédération Nationale des Sociétés d'Anciens Chasseurs à Pied, Alpains, Cyclistes, Portés et Aéroportés de FRANCE.

" Le Président et les Membres de l'Amicale Nationale des Chasseurs
" à Pied de Belgique présentent, avec beaucoup d'émotion, à Monsieur
" le Président et aux Membres de la Fédération Nationale des Sociétés
" d'Anciens Chasseurs à Pied, Alpains, Cyclistes, Portés et Aéroportés
" de France, leurs très sincères condoléances à l'occasion du décès
" du Grand Soldat que fut le Général Charles de GAULLE. "



-3-

Bitan 1970

1. Situation du point de vue adhésion

Quelques membres sont venus s'ajouter à notre grande famille ; nous sommes actuellement 417 membres, ce qui est nettement insuffisant quand on songe au grand nombre de nos concitoyens qui ont servi dans les Régiments de Chasseurs à Pied.

Il est malheureux de constater que les jeunes ne suivent pas encore notre mouvement comme il serait souhaitable. Mais nous devons avoir confiance et nous efforcer de les rassembler autour des fidèles qui nous ont donné leur appui.

Le Président demande à ces fidèles de ne pas rester inactifs et de faire de la propagande pour notre Association. Qu'ils regardent autour d'eux et qu'ils contactent tous les Chasseurs qu'ils connaissent. Il nous faut la collaboration de tous pour bientôt dépasser les 500 membres.

2. Activités en 1970

La journée des Chasseurs à Pied à PONT BRAUX et EPPEGEM

Le 6 septembre 1970 vers 07.30 Hr à CHARLEROI, il fait frais mais la journée s'annonce belle. À la Maison du Soldat, lieu de rendez-vous, les premiers fidèles arrivent et sont bientôt rejoints par le Président et Madame BOURG. Le temps de se serrer la main, de faire l'appel (il y a cinq manquants sur les 34 inscrits) et à 08.00 Hr précises l'autocar démarre vers EPPEGEM.

Dès le départ, le Président souhaite la bienvenue à tous ceux qui ont bien voulu faire le déplacement, leur souhaite de passer une belle journée et rappelle le programme détaillé.

Parmi nos voyageurs, nous notons la présence de Messieurs BURTON, DECKERS et DEHASSE Léon, Administrateurs, de Monsieur Gustave WARMONT, Membre Honoraire de l'Amicale, de Messieurs F. HUBERT et Madame L. LEMAIRE et Madame A. COURTEVILLE et Madame A. CORNIL et Madame F. GENARD, de Madame M. ANCIAUX-LEROY, Veuve d'un de nos membres décédé récemment, de Messieurs R. MARTIN, A. LERMUSIEAU, F. CARPIN, M. WALGRAFFE, M. MARECHAL, de Monsieur et Madame P. DEHARRE, amis du Président et enfin une délégation de la FNC de CHARLEROI composée de Monsieur R. DERIEUX et Madame, Monsieur FL. HANQUET et Madame et de Monsieur E. COLICHE.

Les conversations vont bon train et le voyage se déroule agréablement. Arrivée à EPPEGEM vers 09.30 Hr. Court arrêt et la délégation reprend la route vers PONT-BRÛLE. Toutefois le Président reste à EPPEGEM pour assister à la Messe organisée par les Fraternelles 14-18 des 3ème et 6ème Chasseurs à Pied et aux dépôts de fleurs au monument aux Morts de la Commune et au Mémorial dédié au Roi ALBERT.

Pendant ce temps, la Fraternelle des 2ème et 5ème Chasseurs 14-18, une importante délégation et un peloton d'Honneur du 2è Régiment de Chasseurs à Pied et notre délégation de CHARLEROI assistent à la Messe à PONT-BRÛLE et à la cérémonie traditionnelle au monument élevé en bordure du canal à la mémoire du Caporal TRESIGNIES.

La délégation de notre Amicale a été rejointe à PONT-BRÛLE par le Lieutenant-Colonel BEM WOLF et le Commandant NEUFORT, Administrateurs, par Monsieur O. GRANGAGNAGE, Administrateur et Madame, ainsi que par Monsieur P. LEBON venu de BRUXELLES.

Il est à remarquer que notre Association fut bien représentée à ces cérémonies puisque de nombreux membres des Fraternelles, présents, sont également membres chez nous.

Vers 12.00 Hr, tous les participants de PONT-BRÛLE et d'EPPEGEM se réunissent devant l'Eglise d'EPPEGEM et un imposant cortège se forme, en tête duquel prennent place Messieurs VERLOOY et DE BRAUWERE, respectivement Bourgmestre et 1er Echevin de la Commune, les Présidents des Fraternelles 14-18 des 2ème et 5ème, 3ème et 6ème Régiments de Chasseurs à Pied, notre Président, le Président de la FNC/EPPEGEM, Monsieur SYMONS et la délégation de la FNC/CHARLEROI.

Conduit par l'Harmonie d'EPPEGEM, le cortège se dirige vers le Cimetière Militaire où devant le Monument entouré du Peloton d'honneur du 2 Ch, se déroule une émouvante cérémonie d'hommage à tous les Chasseurs à Pied qui ont donné leur vie pour la PATRIE.

Avant le dépôt de fleurs et la sonnerie "Aux Champs", deux discours furent prononcés, le premier par Monsieur VERLOOY, Bourgmestre d'EPPEGEM et le deuxième par Monsieur BOURG, notre Président.

Discours prononcé par Monsieur VERLOOY.

" Mevrouwen, Mijne Heren,

" Ik houd eraan een dankbare hulde te brengen aan de 218 helden, die op ons

" Militair Kerkhof begraven zijn.

" Tegelijkertijd gaan m'n gedachten naar al de doden van "14-18" en "40-45".

" Ik denk eveneens aan die mensen, die nog dagelijks sneuvelen op de verschillende

" fronten, laat het dan het Nabije Oosten, Vietnam of Cambodja zijn.

" En dan voelen we hoe zierig het is te weten, dat in deze tijd van technische en
" materiële hoogconjunction nog dagelijks mensen op de meest beestachtige en
" geraffineerde manier door mensen vermoord worden, terwijl volkenleiders maan-
" denlang discussiëren om te weten of de conferentietafel rond of ovaalvormig zal
" zijn.

" Laten deze graven een aanklacht blijven tegen oorlog en moord et laat
" de gedachte aan onze doden een les wezen om in eigen milieu en in onze eigen
" gemeente als goede vrienden onder mekaar verder te leven, wat de hartewens is
" van uw afscheidnemend burgemeester.

" Mesdames, Messieurs,

" Pour la dernière fois en qualité de Bourgmestre, je tiens à vous remercier tous
" pour votre présence à EPPEGEM lors du pèlerinage à notre Cimetière Militaire.

" Je souhaite que vous tous pourrez encore souvent venir vous incliner en
" pieux souvenir devant les tombes de vos Frères d'armes tombés au Champ d'Honneur.

" Je salue tous les amis des Fraternelles et de l'Amicale des Chasseurs
" ici présents et aussi ceux qui n'ont pas pu venir à EPPEGEM. Je voudrais demander
" au Chef de Corps, Le Lieutenant-Colonel WOLF, avec lequel j'ai eu le grand plaisir
" de faire connaissance, de bien vouloir dire à ses prédécesseurs, les Colonel
" LALIERE, BURTON et OLDENHOVE de GUERTECHIN combien j'ai été heureux d'avoir pu
" faire leur connaissance et combien j'ai pu estimer leur sympathie pour EPPEGEM.

" Je tiens à remercier et à féliciter tous ceux qui ont pris une part
" éminente dans la perpétuation du souvenir des Chasseurs tombés à EPPEGEM, ainsi
" que dans la promotion de l'amitié entre notre Commune et votre belle Ville de
" CHARLEROI.

Discours prononcé par notre Président.

" Mijnheer de Burgmeester,

" Ik dank U van harte omdat U zo bereidwillig waart aanwezig te zijn bij
" deze huldebetoging Uw aanwezigheid bewijst hoe groot Uw genegenheid voor de
" Jagers te Voet wel is.

" Uw Gemeentebestuur en de ganse bevolking van EPPEGEM bewijzen ons diez-
" elfde genegenheid, door het zo nauwgezette onderhoud van het Militaire Kerkhof
" in de Gemeente en door de vriendelijke ontvangst, die ons bij elk van onze
" bezoeken te beurt viel.

" Aan allen hartelijk dank.

" Ik druk de wens uit dat onze relaties steeds dezelfde hartelijkheid zullen
" blijven kennen en eveneens, Mijnheer de Burgmeester, dat de betrekkingen tussen
" Uw Gemeente en de Stad van CHARLEROI steeds hartelijker worden.

" Messieurs les Présidents des Fraternelles des Régiments de Chasseurs à Pied,

" Je vous remercie d'avoir accepté de réaliser le même jour les pèlerinages
" que vous accomplissiez habituellement à des dates différentes.

" Cela nous a permis de réunir les Anciens des Régiment de Chasseurs dant
" les camarades sont tombés dans la région en 1914 pour la défense de notre Pays.

" Je remercie les Membres de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied qui
" ont bien voulu participer à cette journée d'hommage et je leur demande de conti-
" nuer leur action pour le renforcement de notre Association.

" Mon Colonel,

" Vous êtes le Chef de Corps du dernier Régiment de Chasseurs à Pied
" encore en activité. Nous vous remercions de tout coeur d'avoir tenu à être
" présent parmi nous aujourd'hui, et d'avoir, malgré votre séjour au camp de
" VOGELSANG, permis que le 2^e Régiment de Chasseurs à Pied soit dignement repré-
" senté à PONT-BRULÉ et à EPPEGEM.

" La présence ici de ceux qui ont pris comme devise "TRESIGNIES, nous te
" suivons" doit émouvoir bien des anciens.

" Grâce à vous tous, Messieurs, nous avons réuni dans ce lieu sacré trois
" générations de Chasseurs :

" Ceux de 1914 - 1918

" Ceux de l'entre deux guerres et de 1940 - 1945

" Et enfin Ceux d'aujourd'hui, représentés par le détachement du 2^e Chasseurs à
" Pied.

" Ten slotte gaat onze dank naar de Vaderlandslievende Verenigingen en naar de
" Plaatselijke Groeperingen die zich bij deze hulde hebben aangesloten.

" Il est surtout réconfortant de constater que les Sections d'EPPEGEM et de
" CHARLEROI de la Fédération Nationale des Combattants sont toujours fidèles
" lorsqu'il s'agit d'honorer les Chasseurs à Pied.

" Avant de terminer, je voudrais signaler la présence à notre "Journée des Chasseurs"
" de Monsieur Gustave WARMONT, Président du Cercle Royal Carto-Philatélique de
" CHARLEROI, grand ami des Chasseurs à Pied, qui il y a quelques mois a offert
" le magnifique drapeau de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied.

" Mevrouwen, Mijne Heren,

" Thans zou ik enkele ogenblikken ingetogenheid wensen te vragen, terwijl
" ik in name van alle Jagers te Voet deze bloemen neerleg ter ere van al diegenen
" die geholpen hebben onze Tradities te vormen.

" Mesdames, Messieurs,

" Je vous demande maintenant de vous recueillir quelques instants pendant
" qu'au nom de tous les Chasseurs à Pied, je dépose ces fleurs en hommage à tous
" ceux qui ont forgé nos Traditions et qui nous ont donné notre Esprit.

Après cette cérémonie, tous les participants se regroupèrent pour gagner une salle
de restaurant où eut lieu le Banquet Fraternel qui se déroula dans une ambiance
sympathique et familiale.

Et Puis, chacun reprit le chemin du retour.....vers BRUXELLES, vers
ANVERS, vers GAND et notre délégation vers CHARLEROI.

En ce qui nous concerne, le retour s'effectua dans de très bonnes conditions.
Tous nous étions contents de notre journée.

.../...

Dans l'ensemble, cette première JOURNEE DES CHASSEURS A PIED s'est bien déroulée malgré quelques petites imperfections.

Contactés par notre Président, les Présidents des différentes Fraternelles de Chasseurs à Pied qui ont participé avec leurs membres à cette journée, sont unanimement d'accord de continuer dans la même voie pour l'avenir, avec, cependant, quelques petits ajustements qui ont déjà été prévus.

NOUS EN REPARLERONS EN TEMPS VOULU.

Notre Conseil d'Administration voudrait que cette Journée se répète chaque année à la même époque à EPPEGEM et devienne une véritable Journée Nationale d'Hommage à TOUS les Chasseurs à Pied tombés pendant, ou des suites, de la Guerre 1914 - 1918, de la Guerre 1940 - 1945 et de la Résistance.

Pour ce faire, nous nous proposons d'inviter l'an prochain les Fraternelles des 1er et 4ème Chasseurs à Pied à assister également à cette Journée d'Hommage.

C'est d'ailleurs tout-à-fait normal, puisque deux soldats du 1er Régiment de Chasseurs à Pied tombés en 1914 sont enterrés au Cimetière Militaire d'EPPEGEM.

Une date
17 Janvier
1971

Les Fastes du 2^eme Régiment de Chasseurs à Pied.

La presse locale et même régionale a relaté en long et en large les différentes cérémonies qui ont marqué, cette année, les Fastes Régimentaires du 2^eme Chasseurs à Pied, les 24, 25 et 26 septembre.

Nous ne reviendrons donc pas sur le déroulement de ces cérémonies qui, chaque année, revêtent un caractère particulier, mais nous consacrerons cet article plus spécialement à la participation effective de notre Amicale à ces journées.

Nous avons l'expérience de deux années consécutives et, il faut bien le constater, il y a quelque chose qui ne va pas.

Le Président a d'ailleurs reçu plusieurs lettres qui contiennent, avec beaucoup d'objectivité, des éloges et des critiques.

Mais avant de discuter de la question, il faut bien se mettre d'accord ; ce sont des critiques constructives et le Président a été bien heureux de les recevoir car cela prouve qu'enfin, certains membres commencent à s'intéresser à la vie de notre Association ; il ne s'agit nullement de critiquer les organisateurs des cérémonies mais de, tous ensemble, dans un bon esprit chasseur, de trouver les solutions qui contenteront tout le monde.

Il y a deux problèmes :

- a. La réservation des places, aux différentes cérémonies, pour les membres de l'Amicale ;
- b. La participation au repas du samedi midi.

Ces deux problèmes ont déjà été longuement discutés par l'Officier S1 du 2 Ch et notre Président.

Les membres sont invités aux différentes cérémonies ; il leur est demandé de répondre ; s'ils ont la politesse de répondre et de signaler leur présence à l'une ou l'autre des cérémonies, ils ont donc le droit de prétendre à une place réservée. Mais tout le monde sait que les Fastes du 2 Ch attirent de plus en plus de monde et que, de ce fait, il est de plus en plus difficile de contenter tous les désireux d'assister aux cérémonies.

L'an prochain, avec l'accord du Chef de Corps et des organisateurs, nous tenterons une expérience ; les demandes de réservation transmises par les membres de l'Amicale seront remises à un Comité restreint choisi au sein de l'Amicale elle-même. Ce Comité aidera l'Officier S1 du 2 Ch à réaliser le placement des invités et à rassembler les membres de l'Amicale à un même endroit dans toute la mesure du possible.

Les personnalités officielles, membres de l'Amicale seront évidemment placées aux places exigées par le protocole. Une équipe de membres de l'Amicale sera présente à chaque cérémonie pour conduire les invités à leur place. Nous pensons qu'avec un peu de bonne volonté tout le monde y trouvera son compte.

Le deuxième problème est plus facile à résoudre :

En effet, les invitations reçues par nos membres prévoyaient, pour ceux qui le désiraient, la faculté de participer à un repas donné à la Caserne Trésignies pour les Caporaux et soldats VC. C'est une facilité qui était donnée à ceux qui, après la cérémonie du samedi matin, n'avaient pas la possibilité de rentrer assez tôt chez eux pour prendre le repas de midi, de pouvoir se restaurer pour un prix modéré.

Le samedi des Fastes, comme chacun le sait, chaque catégorie de militaires du 2 Ch organise son Banquet propre ; c'est ainsi qu'un lunch est organisé par les Officiers, un Banquet par les Sous-Officiers, un autre par les Caporaux et Soldats VC et enfin que les miliciens bénéficient d'un repas spécial. Dans chacune de ces catégories, il y a des membres de l'Amicale qui n'ont donc pas la possibilité d'assister à un repas qui réunirait tous ensemble les membres de notre Amicale. Il n'est donc pas possible, le jour des Fastes, d'organiser un repas en commun de notre Association.

Nos membres ne doivent donc pas considérer ce repas à la Caserne comme un repas officiel mais simplement comme une facilité qui était donnée à ceux qui n'étaient pas invités à un des autres banquets.

C'est cette erreur d'appréciation qui a provoqué des critiques telles que : manque d'organisation, manque d'accueil organisé et surtout absence à ce repas du Président et des Administrateurs.

Pour éviter tous les malentendus, il a été décidé de supprimer la faculté de prendre un repas à la Caserne et d'organiser les Banquets Fraternelles de nos membres à l'occasion des Assemblées Générales (telle celle du 17 janvier 71) et à l'occasion du pèlerinage à PONT-BRULE et à EPPEGEM.

NOTRE AMI MAURICE BARBIER A FETE SES NOCES D'OR

Une manifestation d'hommage et de sympathie de la part de l'Administration Communale de COUILLET a eu lieu le dimanche 13 décembre 1970 en l'honneur de plusieurs couples fêtant leurs noces d'or.

Parmi ces couples figuraient Monsieur et Madame Maurice BARBIER-BYLEVELD.

L'Adjudant de 1ère Classe retraité Maurice BARBIER participa d'une façon exemplaire aux guerres 14-18 et 40-45 dans les rangs de plusieurs Régiment de Chasseurs à Pied et dans la Résistance. Il est porteur de nombreuses Distinctions Honorifiques et est actuellement Président de la Section du Hainaut de la Fédération Nationale des Chevaliers avec Glaives.

Il est membre de notre Conseil d'Administration depuis le début de sa fondation, et c'est à ce titre que nous sommes heureux de présenter à ce couple sympathique nos très sincères félicitations et nos meilleurs vœux.

=====

NECROLOGIE

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons avec beaucoup de peine le décès du Colonel retraité Albert PIROT, ancien Chef de Corps du 2è Régiment de Chasseurs à Pied.

Né en 1910 à SAINT HUBERT, il est décédé inopinément à BRUXELLES le 12 décembre 1970.

Il était membre de notre Amicale depuis sa fondation.

Nous présentons, avec beaucoup d'émotion, nos très sincères condoléances à Madame Albert PIROT et à sa famille.

Une date à retenir
Dimanche 17 Janvier
Assemblée Générale 1971
et banquet fraternel

Biographie

PARRAINAGE A L'ECOLE DE GUERRE

Nous avons appris qu'un ancien Officier du 2 Ch avait été choisi pour parrainer la 88 Division de l'Ecole de Guerre. Nous sommes heureux de vous donner ci-dessous sa biographie.

L'Officier dont nous voulons honorer la mémoire et dont nous vous proposons de vous inspirer est le Major AEM Inf GINION Hector, Louis.

Né à Saint-Gilles, le 22 septembre 1880, Hector GINION fut admis à l'Ecole Militaire à 18 ans, le 20 décembre 1898.

Il fut nommé sous-Lieutenant le 19 décembre 1900 et désigné immédiatement pour le 2^e Régiment de Chasseurs à Pied, où il passe 3 ans.

Après avoir ensuite servi quelques années au 3^e Régiment de Chasseurs à Pied, il fut nommé Lieutenant en 1908 et reçu le brevet d'AEM en 1909.

Il passa alors par plusieurs états-majors important et fut, durant plus d'une année, aide de camp du Général-Major BAIX.

A la veille de la guerre de 1914, il faisait du service à l'Etat-Major de la 16 Bde Mixte. Il participa avec cette unité à une grande partie de la campagne et y conquist les grades de Capitaine en Second en 1914, et de Capitaine Commandant en 1915. Il remplit ensuite, pendant deux ans, les fonctions d'Adjudant Major mais en fut déchargé en 1917, à sa demande, et se vit confier le commandement d'un bataillon du 5^e Régiment de Chasseurs à Pied.

Au cours de l'offensive des Flandres, le 5^e Chasseurs à Pied prit une part active aux combats acharnés qui permirent l'enlèvement de la crête de Passchendaele.

Il se distingua aussi par sa brillante participation à la prise de Moorslede (4 octobre 1918). La bravoure montrée par tous dans ces combats, valut au drapeau du Régiment le droit de porter le nom de Moorslede.

Le Major AEM GINION commandait le 1er Bataillon du Régiment.

En se portant à la tête de son Bataillon, à l'assaut du Zilverberg, défendu par des forces ennemies très supérieures, Hector GINION tomba héroïquement le 4 octobre 1918 à Moorslede.

Titulaire de sept chevrons de front, le Major AEM GINION était outre Chevalier de l'Ordre de la Couronne et titulaire de la Croix de Guerre belge depuis septembre 1916.

N° 13599

Ginion, Hector-Louis-Fernand

né le 22 septembre 1880 à St Gilles.

Admis à l'Ecole Militaire en qualité d'élève, par DM	du 28 octobre 1898
Arrivé à l'Ecole Militaire	le 20 décembre 1898
Engagé pour huit ans, conformément à l'AR du 10 avril 1871	le 20 décembre 1899
Nommé SOUS-LIEUTENANT à la date	du 19 décembre 1900
par AR du 19 décembre 1900	
Désigné pour le 2è Régiment de Chasseurs à Pied, par DM	du 22 décembre 1900
Désigné pour le 3è Régiment de Chasseurs à Pied, par DM	du 30 juin 1903
Désigné sur sa demande pour le 2è Régiment de Chasseurs à Pied, par DM	du 26 mars 1905
Admis à l'Ecole Militaire, par DM	du 27 août 1905
Nommé LIEUTENANT à la date	du 26 septembre 1908
par AR du 26 septembre 1908	
Nommé ADJOINT D'ETAT-MAJOR à la date	du 18 novembre 1909
par AR du 18 novembre 1909	
En stage au 2è Régiment de Guides et détaché à l'Ecole d'Equitation, par DM	du 22 novembre 1909
Cesse d'être détaché à l'Ecole d'Equitation	le 30 avril 1910
En stage à l'Etat-Major de la 4è Division d'Armée, par DM	du 23 septembre 1910
En stage à l'Etat-Major de l'armée, par DM	du 12 juin 1911
AIDE DE CAMP du Général-Major BAIX, par AR	du 11 juin 1912
Déchargé des fonctions d'aide de camp, par AR	du 11 décembre 1913
Désigné pour l'Etat-Major de la 16è Brigade Mixte, par DM	du 13 décembre 1913
Nommé CAPITAINE EN SECOND à la date	du 26 mars 1914
par AR du 26 mars 1914	
Nommé CAPITAINE-COMMANDANT à la date	du 30 avril 1915
par AR du 31 mai 1915	
Nommé ADJUDANT-MAJOR à la date	du 31 mai 1915
par AR du 31 mai 1915	

.../...

Notre grande famille est en deuil

C'est avec beaucoup d'émotion que tous les Chasseurs à Pied ont appris le décès du Colonel de Réserve Honoraire Roland DEPREZ.

Le défunt qui s'est éteint à son domicile le 3 décembre dans sa 80^{ème} année, avait, très jeune, choisi le métier des armes. C'est ainsi qu'en 1914-1918, il servit au 1^{er} Régiment de Chasseurs à Pied. Pensionné, il fut rappelé en 1940 et servit alors au 5^{me} Régiment de Chasseurs à Pied. Durant les deux guerres il avait connu les rigueurs des camps de prisonniers et dès sa libération, en 1945, il s'était consacré à ses frères d'armes avec un esprit de fraternité vraiment parfait. Il avait l'esprit Chasseur !!

Il fut un officier de valeur, grand patriote et philanthrope de coeur, mais il fut surtout un Chasseur à Pied jusqu'au fond de son âme.

Lorsque notre Président commença ses démarches en vue de la formation de notre Amicale, c'est tout naturellement auprès du Colonel DEPREZ qu'il alla demander conseils et encouragements. Prétextant de son âge et de son état de santé, il voulu rester dans l'ombre et ne participa pas activement à la fondation de notre Association mais il soutint toujours nos fondateurs de ses conseils éclairés.

Il aimait tant ses Chasseurs à Pied !!

Tout ce qui touchait à leurs traditions et à leur Esprit lui tenait à coeur.

Il avait été pendant de nombreuses années Président de la Section de Charleroi de la Fraternelle des 1^{er} et 4^{me} Chasseurs à Pied 1914-1918. Il avait, bien à regret, cédé sa place pour raisons de santé.

En outre, il était membre de nombreuses Associations Patriotiques de la Région, Président de l'Entente Marcinelloise des Anciens Combattants et Président d'honneur du Cercle des Officiers de Réserve de Charleroi. Dans toutes ces fonctions, il se dévouait sans compter et était soutenu et aidé par une épouse admirable à qui notre Amicale présente, avec beaucoup d'émotion, ses très sincères et très respectueuses condoléances.

Les funérailles ont eu lieu le lundi 7 décembre 1970 en l'Eglise de Marcinelle-Villette et il fut inhumé à la Pelouse d'Honneur du Cimetière de Marcinelle.

Tous ses amis l'ont conduit à sa dernière demeure avec beaucoup de respect et d'émotion. Parmi eux, nous avons remarqué de nombreux Chasseurs à Pied, Membres de notre Amicale. Nous ne pouvons les citer tous mais parmi la grande foule, on reconnaissait : une importante délégation du 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied, conduite par le Major PELOUSSE et le Major BEM MASSON ; des anciens Chefs de Corps ; le Général DUMONT, les Colonels PLEINEVAUX, BASTIN et PARENT, le LtCol BURTON ; le Général FLEVET et Mr BECQUART de la Fraternelle des 2^{me} et 5^{me} Chasseurs à Pied 14-18 ; le Colonel CLOETENS, Président de la Fraternelle des 1^{er} et 4^{me} Chasseurs à Pied 14-18 à la tête d'une importante délégation de cette Fraternelle ; les LtCol VERNEZ et WEZIE ; les Commandants CARPIN et MOSSELMANS ; les Adjutants BARBIER et VANDEVELDE, etc ... Le LtCol de Res Robert DECKERS, Vice-Président, représentait notre Président, empêché, et notre drapeau était présent.

A S S E M B L E E G E N E R A L E

Vous avez reçu la convocation concernant notre ASSEMBLEE GENERALE du 17 janvier 1971.

Cette journée, à laquelle votre famille est cordialement invitée, se déroulera suivant le programme suivant :

- de 0930 Hr à 1130 Hr : à la Maison du Soldat, Boulevard de l'Yser à CHARLEROI
ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE (voir détails ci-après)
- à 1130 Hr : départ en cortège vers Le Monument aux Morts de la Ville de CHARLEROI. Dépôt de fleurs en hommage à tous les Chasseurs à Pied morts pendant ou des suites des deux guerres et de la Résistance.
- à l'issue de ce dépôt de fleurs, le cortège gagnera la Caserne Trésignies où aura lieu un BANQUET FRATERNEL réunissant les membres de notre Amicale et leurs familles. (voir détails ci-après) .

N.B. Des modifications pourront éventuellement être apportées à ce programme ; cependant l'heure du début de l'Assemblée Générale restera toujours fixée à 0930 Hr.

- - - - -

ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale ordinaire sera immédiatement suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire ayant pour objet des modifications aux Statuts.

Nous vous demandons de bien vouloir relire les articles concernés avant de venir à l'Assemblée.

En ce qui concerne la nomination d'Administrateurs en remplacement des 50 % sortants, NOUS FAISONS APPEL AUX CANDIDATS DESIREUX DE DEVENIR ADMINISTRATEURS. Nous demandons des membres disposés à consacrer quelques instants de leurs loisirs pour TRAVAILLER SERIEUSEMENT A LA PROSPERITE DE NOTRE ASSOCIATION. Les désireux sont invités à se faire connaître d'urgence et par écrit à notre Président, rue Spinois, 144 à 6000 CHARLEROI.

N.B. - Les 50 % sortants ont été désignés par le sort au cours d'une réunion du Conseil d'Administration, après que l'unanimité des Administrateurs présents ait demandé aux Président, Secrétaire et Trésorier de rester encore en fonction pour un nouveau terme de 2 ans.

- Les membres classés comme non-rééligibles, l'ont été à leur demande, étant bien entendu qu'ils restent membres de l'Association.

- - - - -

BANQUET FRATERNEL

Ce Banquet est réservé aux Membres de l'Amicale, à leurs familles et amis. Il aura lieu au Mess des Sous-Officiers du 2^e Chasseurs à Pied, aimablement mis à notre disposition par le Chef de Corps.

Le menu sera composé de :

- Apéritif
- Entrée froide + un verre de vin blanc
- Potage
- Rôti de veau, croquettes, jardinière de légumes, 1/3 de bouteille de vin rouge.
- Glace
- Café.

Participation : 125 Fr par personne, tout compris.

Réservation : Vous êtes invités à renvoyer d'urgence et au plus tard pour le 10 janvier 1971, la carte ci-jointe après l'avoir soigneusement complétée, datée et signée - N'oubliez pas d'indiquer clairement le nombre de personnes qui vous accompagneront et de verser le montant de votre participation au CCP 79.38.67 de BOURG Jean, Rue Spinois, 144 à 6000 CHARLEROI.

C'est un repas de famille qui aura lieu sans protocole, dans une ambiance "Chasseur". Vous êtes tous cordialement invités à y assister avec les vôtres ou avec des amis.

Recommandation importante

1. Lisez attentivement votre convocation et ce bulletin.
2. N'oubliez pas de nous renvoyer, avant le 10 janvier 1971 la carte ci-jointe pour réserver vos places au Banquet.
Si vous êtes empêchés, renvoyez-nous votre procuration.
3. Montrez votre attachement à votre qualité de Chasseurs à Pied en assistant à notre Assemblée et à notre Banquet.

Cher Membre,

Si vous ne l'avez pas encore fait, n'oubliez pas de verser votre cotisation pour 1970-1971 du C.C.P. 19.93.52 de l'ANCAP Avenue de Philippeoctte, 188 à 6000 MARCINELLE